

Paris, le 2 mars 2022

Le 9 novembre 2021, j'ai eu l'honneur de succéder au Dr Pierre-Marie COQUET à la tête de notre syndicat.

J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer ma reconnaissance, mais aussi ma fierté de succéder à Pierre-Marie COQUET et à Bernard ODDOS qui ont su porter et développer le Syndicat des Médecins coordonnateurs, EHPAD et autres structures, Généralistes ou Gériatres (SMCG), filière de notre maison mère, la CSMF, afin de défendre la médecine libérale pour prendre soin et en soins nos aînés, en particulier dans les EHPAD.

Car, plus que jamais, il s'agit de défendre la médecine libérale dans les EHPAD. Certains de nos maîtres en gériatrie se sont mis en tête de pousser progressivement les médecins généralistes hors les EHPAD afin de les remplacer par des médecins gériatres hospitaliers. Pour quelle raison ? Parce que les médecins généralistes ne seraient pas suffisamment compétents pour s'occuper des patients gériatriques, alors que c'est souvent la population essentielle de leur patientèle ! Hormis ce paradigme qui est à la fois totalement faux et intolérable pour nous représentants de la profession, ce programme se heurte au principe de réalité : il est mathématiquement impossible que les praticiens hospitaliers gériatres couvrent les besoins médicaux des quelques plus de 7 000 EHPAD de France alors que même les postes de gériatres hospitaliers sont loin d'être pourvus. Quel jeune interne en gériatrie rêverait en effet de devenir médecin coordonnateur en EHPAD sans aucune perspective de carrière alors qu'il va démarrer une formation hospitalière ?

Oui notre syndicat s'engage à défendre la médecine libérale et en particulier générale pour accompagner les personnes âgées, que ce soit en EHPAD comme au domicile. Que ce soit pour le soin ou la coordination. Les médecins généralistes sont et restent tout à fait légitimes pour être médecins traitants de nos aînés, que ce soit en EHPAD comme au domicile, mais aussi pour exercer les fonctions de médecin coordonnateur en EHPAD. Un impératif cependant : la nécessité de se former à la gériatrie !

Le gouvernement serait en cours d'élaboration d'une feuille de route pour la gériatrie à laquelle nous n'avons malheureusement pas été associés à ce jour. Mais il faudra prendre en compte notre avis car, sans notre assentiment, ce projet risque fort de terminer mort-né.

A propos du gouvernement, il me faut toutefois le saluer pour avoir répondu favorablement à notre demande de revalorisation « Ségur » des médecins coordonnateurs en EHPAD. Je m'étais personnellement engagé à relancer les négociations dans ce sens lors de mon élection alors qu'elles étaient au point mort depuis l'été 2020. J'ai réussi à convaincre mes confrères de l'Intersyndicale de relancer les négociations et, contre toute attente, elles ont été couronnées de succès en un temps record puisque le Premier Ministre Jean Castex a annoncé, le 18 février dernier, que nous n'étions plus les « Oubliés du Ségur », comme nous l'avions déclaré dans nos revendications le 2 décembre 2021. Ce communiqué de presse a été à l'origine de discussions avec le cabinet de la ministre de l'Autonomie, Brigitte BOURGUIGNON, qui ont donc abouti à un succès complet puisque tout a été validé. Et ce n'est que justice puisque nos confrères Praticiens Hospitaliers, exerçant les mêmes fonctions de coordination en EHPAD, étaient les seuls à avoir été revalorisés, alors que nous avons tous été confrontés à la même intensité et la même gravité de situation avec la pandémie COVID-19.



Comme me l'a dit personnellement Madame la Ministre BOURGUIGNON, nous espérons tous que cette revalorisation rendra notre profession plus attractive dans des temps où nous déplorons davantage de démissions de nos confrères qui ne se sont pas sentis reconnus dans leur action pourtant forte et essentielle durant ces deux années hors du commun. Soyez assurés que nos aînés ont besoin de nous et comptent sur nous !

Maintenant que nous avons obtenu gain de cause pour le Ségur, j'ai un autre rêve : que les médecins coordonnateurs en EHPAD en particulier, et les médecins qui présentent une appétence pour les soins en gériatrie adhèrent massivement au SMCG-CSMF. J'ose espérer qu'ils ont compris combien nous avons l'intention de défendre notre profession. Les résultats obtenus en font foi. Dans une période où l'adhésion syndicale active ne coule pas de source, un syndicat n'est bien sûr rien sans adhérents. Et nous comptons sur vous tous pour faire don d'une petite partie de la revalorisation obtenue tout en remplissant votre bulletin d'adhésion au syndicat ! Il en va de notre représentativité et de notre crédibilité !

[Téléchargez le bulletin d'adhésion](#)

Syndicalement vôtre,

Dr Pascal MEYVAERT, Président